

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

NOTE BRÈVE ET SYNTHETIQUE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget d'une commune comporte 2 sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chaque section doit être en équilibre.

Le cycle budgétaire est le suivant : débat d'orientation budgétaire, budget primitif, budget supplémentaire, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif de l'exercice 2020 retrace les réalisations entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2020, il a été soumis au conseil municipal qui l'a approuvé le

Les résultats 2020 peuvent se résumer comme suit :

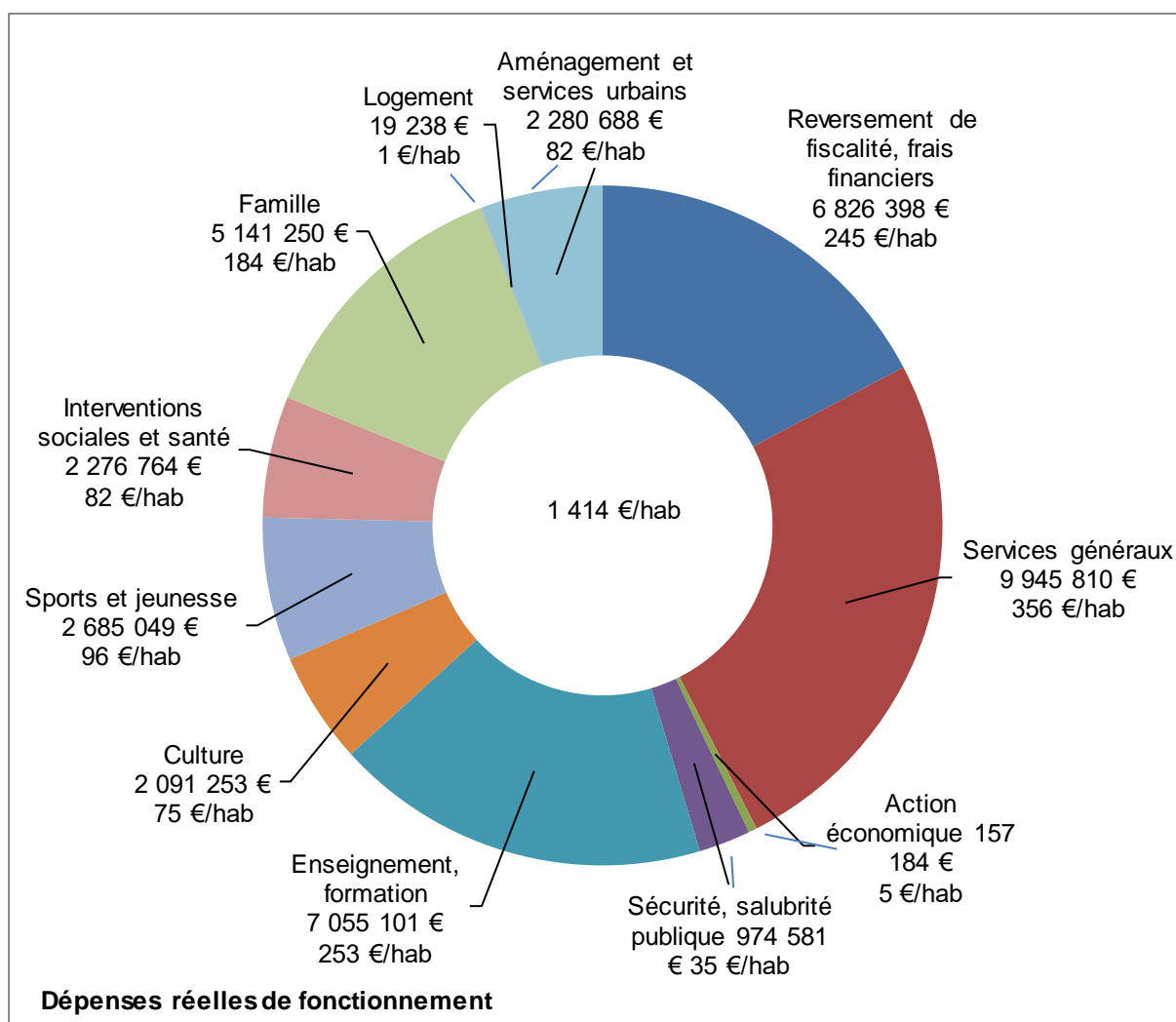
	2019	2020
Résultat de fonctionnement	3 767 003,67	6 360 881,91
Résultat d'investissement (y compris restes à réaliser)	- 1 651 893,36	- 3 178 531,07
Résultat global de clôture	2 115 110,31	3 182 350,84

A – Section de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	Recettes
011 – Charges à caractère général	4 728 302,70	
012 – Charges de personnel	24 988 790,26	
014 – Atténuation de produits	160 913,85	
65 – Autres charges de gestion courante	8 941 158,08	
66 – Charges financières	627 759,50	
67 – Charges exceptionnelles	6 390,90	
042 – Opérations d'ordre entre sections	1 199 543,24	
002 – Résultat de fonctionnement reporté		2 115 110,31
013 – Atténuation de charges		218 524,88
70 – Produits des services		2 866 034,60
73 – Impôts et taxes		33 728 755,62
74 – Dotations et participations		7 263 064,54
75 – Autres produits de gestion courante		814 675,66
76 – Produits financiers		2,50
77 – Produits exceptionnels		7 572,33
Total	40 652 858,53	47 013 740,44

On constate une diminution de 2,93 % des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2019, l'exercice 2020 étant marqué par les effets de la crise sanitaire, les dépenses exceptionnelles de matériel et de fournitures de protection des agents et du public mais également des crédits des activités en baisse sous l'effet de l'annulation de manifestations, de l'arrêt ou de la moindre fréquentation des activités municipales pendant les périodes de confinement et de restriction.

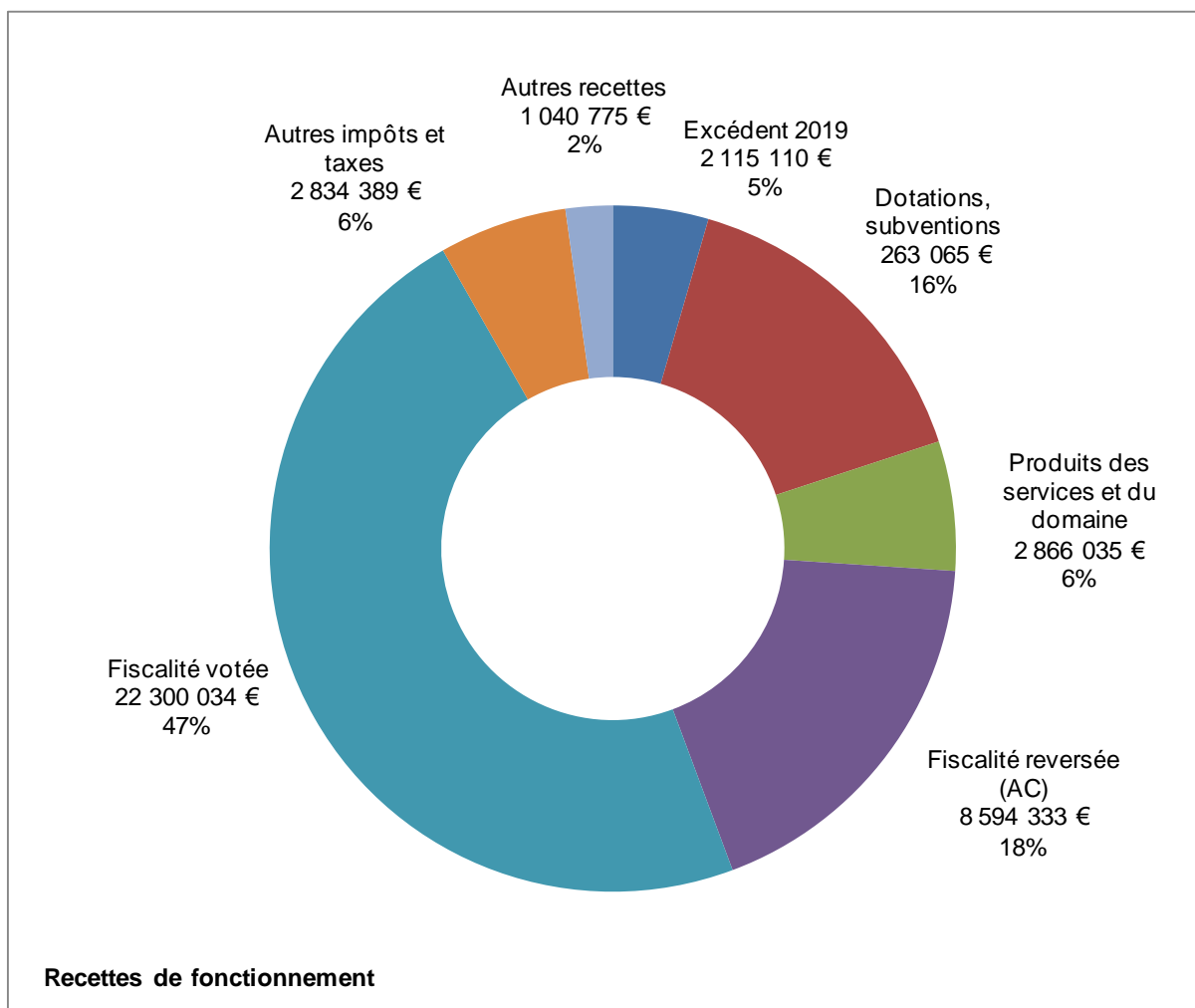
Par politique publique, la répartition en volume et en euro par habitant (la population 2020 est de 27 905 habitants – population légale 2017 entrée en vigueur au 1/1/2020) est la suivante :



Coté recettes, la diminution des recettes réelles de fonctionnement est de 0,84 % entre 2019 et 2020.

Les recettes de fonctionnement regroupent principalement :

- Le produit de la fiscalité directe locale (taxes foncières et d'habitation) ;
- L'attribution de compensation versée par la Métropole du Grand Paris (fiscalité reversée) ;
- La dotation globale de fonctionnement ;
- Les subventions et les produits des prestations municipales.



B – Section d'investissement

Chapitres	Dépenses		Recettes	
	Réalisé	Restes à réaliser	Réalisé	Restes à réaliser
001 – Solde d'exécution reporté	1 373 964,42			
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 910 231,84		2 490 000,00	1 800 000,00
20 – Immobilisations incorporelles	159 156,63	79 435,35		
204 – Subv. d'équipement versées	859 054,97	1 385 000,00		
21 – Immobilisations corporelles	1 124 449,52	461 021,58		
23 – Immobilisations en cours	1 709 704,17	1 154 658,42		
040 – Opérations d'ordre entre sections			1 199 543,24	
10 – Dotations, fonds divers			1 912 804,59	
13 – Subventions d'investissement			248 235,00	200 991,60
45 – Opérations pour compte de tiers				186 571,40
Total	8 136 561,55	3 080 115,35	5 850 582,83	2 187 563,00

Le financement des investissements est composé de :

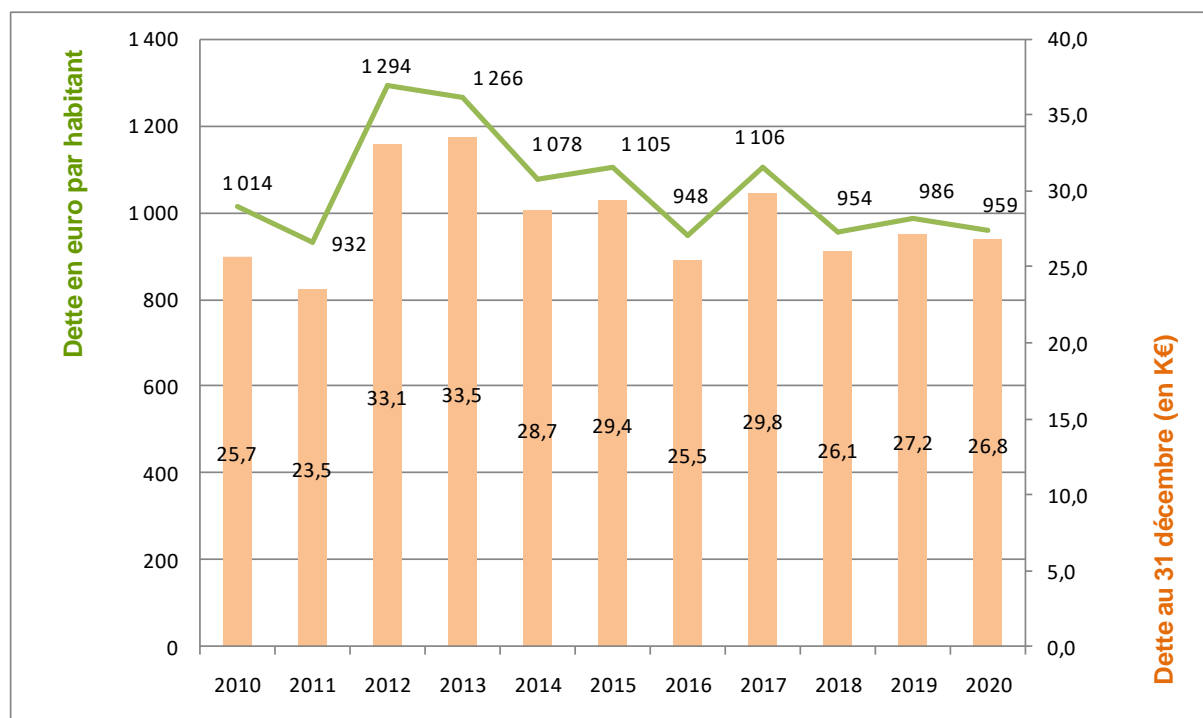
- L'autofinancement et les amortissements ;
- Le recours à l'emprunt ;
- Le fonds de compensation pour la TVA ;
- Les subventions versées par les partenaires ;
- La taxe d'aménagement ...

La politique d'investissement permet de répondre aux objectifs de développement des équipements de proximité tout en préservant les marges de manœuvre pour le futur.

Les principales opérations réalisées en 2020 ou en voie d'achèvement sont :

	Réalisé	Restes à réaliser
Enfouissement des réseaux électriques et télécommunications	135 129,87	1 385 000,00
Solde participation création de la place Charcot-Zola	723 925,10	
Travaux d'aménagement à l'hôtel-de-ville	745 071,38	35 164,08
Travaux de rénovation à la Maison des jeunes et de la culture	175 996,74	24 192,40
Travaux de rénovation du gymnase Périquoï	113 775,00	122 153,85
Construction d'une minicrèche quartier des Frères Lumière	584 454,06	644 980,80
Construction d'un gymnase quartier des Frères Lumière	352 575,20	389 489,94
Aménagement d'aires de jeux au Parc André Villette	84 066,00	
Equipement en logiciel et matériel informatiques	351 544,33	93 414,24

C – Dette et épargne



En K€	2018	2019	2020
Epargne brute	3 044	4 636	5 445
Epargne nette	- 734	1 252	2 535
Capacité de désendettement (en année)	8,6	5,8	4,9

Le ratio de capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la collectivité y affecte la totalité de son épargne brute. Celui-ci s'améliore d'année en année, par la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement, dont la baisse est plus importante que celle des recettes réelles de fonctionnement.

D – Taux d'imposition en 2020

La collectivité n'a pas voté d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2009.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 23,21 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 49,44 %

Il convient de noter que suite à la réforme de la taxe d'habitation, le taux de cette taxe est figé depuis 2020 et sa valeur est de 24,36 %.

E – Effectifs de la collectivité et charges de personnel

	2018	2019	2020
Effectifs en ETP (équivalent temps plein) au 31/12	523,40	535,50	564,60
Chapitre 012 – Charges de personnel	25 405 843,03	25 035 699,28	24 988 790,26

F – Principaux ratios

		Valeur	Moyenne nationale de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 414	1 223
2	Produits des impositions directes / population	799	645
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 609	1 417
4	Dépenses d'équipement brut / population	138	303
5	Encours de la dette / population	959	1 050
6	DGF / population	149	199
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	63,3%	61,3%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	87,9%	93,3%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,6%	21,4%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	60,5%	74,1%